FONCTION PUBLIQUE

CDG/CNFPT : UNE CONVENTION DE TROIS ANS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC



Ce mercredi 15 septembre, le centre de gestion et le centre national de la fonction publique territoriale ont formalisé leur partenariat vieux de 15 ans par la signature d'une convention. Basée sur six axes prioritaires, elle a pour but de fixer des orientations communes et de mettre en place des indicateurs partagés pour évaluer efficacement la qualité de cette coopération au cours des trois prochaines années.

Avec près de 9.000 agents, les collectivités locales ont fort à faire en matière de formation. Depuis 2005, le centre de gestion et le centre national de la fonction publique territoriale œuvrent pour la construction des parcours professionnels et accompagnent les différents projets structurants dans leurs domaines respectifs.

Une coopération de longue date renforcée par la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique, et formalisée ce mercredi 15 septembre par la signature d'une convention pour une durée de trois ans. *"Une collaboration certes obligatoire, mais surtout voulue et désirée pour mettre en place des actions territoriales locales et ciblées"*, affirme Ambdilwahedou Soumaïla, le maire de Mamoudzou et le délégué du centre national de la fonction publique territoriale. Une appréciation du goût de son voisin, Yous-



souf Ambdi, le premier magistrat de Ouangani et le président du centre de gestion de Mayotte. *"Aujourd'hui, c'est en toute cohérence que nos deux établissements unissent leurs forces afin d'être lisibles au sein de nos instances délibérantes, mais aussi auprès des différents partenaires institutionnels auxquels nous devons rendre compte de nos actions."*



SIX AXES PRIORITAIRES DE TRAVAIL

Marqué d'une pierre blanche, ce partenariat s'identifie autour de six axes prioritaires : l'organisation et la préparation des concours et examens professionnels ; le développement et la connaissance de l'emploi et des métiers territoriaux ; leur promotion sur le site Emploi territorial et dans le cadre des salons de l'emploi ; l'apprentissage ; l'appui aux collectivités et aux agents en matière d'évolution professionnelle et de reclassement ; le maintien des actions de mutualisation et de rapprochement en faveur des événements à forts enjeux. Illustration sur ce dernier point avec les rencontres interrégionales des DRH des collectivités de Mayotte et de La Réunion prévues les 28 et 29 octobre prochains sur l'île voisine.

Pour résumer, le CDG et le CNFPT travaillent de concert pour l'intégration des fonctionnaires territoriaux et à leur montée en compétences grâce à une offre de formation qui *"répond aux grands enjeux et défis de notre département"*, précise Ambdilwahedou Soumaïla. Et qui se matérialise par un chiffre clé : 5.632 stagiaires accueillis en 2019 dans les 1.652 journées de formation organisées. Au fil des ans, *"nous avons mis l'accent sur les compétences métiers des agents du secteur administratif, technique, social et de la sécurité"*. Preuve en est avec la formation de plus 200 policiers municipaux, dont une bonne partie au port d'armes.

En ce contexte sanitaire *"incertain"*, *"nous devons rêver Mayotte dynamique et attractive. Nous devons rêver Mayotte tournée vers l'avenir"*, insiste le maire de la ville chef-lieu. En ayant toujours en tête un seul et même objectif : *"améliorer la qualité du service public local"*, conclut Youssouf Ambdi. Reste maintenant à définir un cadre commun pour développer des actions spécifiques et dessiner le territoire de demain.

R.G

CCAS DE BANDRÉLÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bandrélé recrute

Un auxiliaire de puériculture pour la crèche municipale (H/F)

CONDITIONS D'EMPLOIS :

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture obligatoire
- Cadre d'emplois de catégorie C
- Temps complet : 35 heures hebdomadaires + RTT
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire
- Poste à pourvoir pour le 05/12/2021 en CDD pour une durée de 6 mois

Informations / Contacts :

Fiche de poste téléchargeable sur www.emploi-territorial.fr
ou disponible sur demande à grh@bandrele.yt

Adressez votre candidature avant le 30/10/2021 par courriel : grh@bandrele.yt